

Commentaire sur l'article : légalisation de la marijuana - 1/2

Sur base d'un commentaire totalement diffamatoire, je souhaite exprimer mon avis et mes connaissances sur le cannabis et les véritables raisons pour sa légalisation.

Un commentaire sur l'article <http://www.france-jeunes.net/lire-legalisation-de-la-marijuana-12505.htm> qui est totalement faux et dont j'aimerais réagir par le biais d'un article, on voit que beaucoup de gens sont peut informés des véritables qualités du cannabis, du point de vue médical et industriel; à savoir qu'un hectare de chanvre (cannabis) vaut l'équivalent de trois à cinq hectare d'arbres pour la production de papier. Bien entendu, des centaines de sources sont vérifiables mais peu de personnes les connaissent. Pour en savoir plus regardez cet extrait de documentaire : <http://www.youtube.com/watch?v=kmzILBzGTio>

A propos de cette article diffamatoire

Lien de l'article : <http://www.france-jeunes.net/lire-legalisation-de-la-marijuana-12505.htm>

Tout d'abord j'aimerais réagir sur cette article qui est tout à fait faux vis à vis des effets néfastes du cannabis !

Sur 10,000 ans que l'homme consomme le cannabis, nous n'avons recensés aucun MORT dû à la consommation de la marijuana. Il n'y a pas de dose limite même ! ET SACHEZ QUE DANS LA BEUH IL N'Y A PAS DE NICOTINE, LA NICOTINE NE CONCERNE QUE LE TABAC.

(On peut fumer un joint sans tabac).

On peut mourir d'une surdose de nicotine, d'alcool, de caféine ou d'autre médicament. Mais on ne peut pas mourir d'une surdose de THC (substance active du cannabis). Bizarre pour une plante considérée dangereuse pour l'homme ?

Les dealers, trafiquants de cannabis NE DÉSIRES PAS une légalisation du produit; tout simplement parce que s'il était légalisé (imaginons) cela leur fera des pertes au niveau de l'argent qu'ils récolteront (du aux taxes), ils ne pourront plus en vendre aux jeunes (du à un age de consommation imposé par la loi), ne pourront plus décider de la qualité du produit - et donc ne pourront plus le couper - (du à des producteurs qui produiront agrément du cannabis en respectant certaines normes) et même ne pourront plus décider du prix (vu que les producteurs et l'état fixeront cela).

Alors je pense, vu que l'état Français est en complète défaveur de la légalisation de la marijuana on peut supposer qu'elle travaille avec cette mafia de la drogue. A voir avec votre ministre de la santé; personnellement je suis Belge et je suis content de savoir que mon pays n'est pas gouverné par des cons qui ferment les yeux à une réalité (car on tolère la consommation de cannabis chez nous), tandis que pour vous, les Français, on peut supposer que votre pays est négationniste (comme par exemple dire que les camps de concentrations n'ont jamais existé) et cela affirme que vous êtes sans raison de savoir.

Certes une certaine dépendance existe, mais on peut très bien abuser de l'alcool et avoir envie de tout le temps boire comme on peut abuser de la bouffer et manger au MacDo tout les deux jours. Ceux qui pètent les plombs à cause du chanvre sont des personnes démoralisées déjà au début de leur consommation, ce n'est que leur état psychologique qui s'est aggravé selon ce qu'ils pensent de la substance. Tout cela n'est qu'en tête, et leur dépendance peut très bien être une dépendance à la nicotine qu'au THC. Parce que quand ils roulent un joint, ils mettent du tabac, ce qui est très mauvais.

Toutes les drogues sont "mauvaises" d'un point de vue moral à ceux qui les consomment à un usage récréatif,

Commentaire sur l'article : légalisation de la marijuana - 2/2

mais notez que même boire un blanc, un vin, c'est se droguer à l'alcool. L'alcool est une drogue dure, elle est juste avant l'héroïne (la drogue la plus pire de toutes) et après le tabac et la cocaïne. Même les amphétamines et les benzodiazépines (antidépresseurs) sont moins nocifs que l'alcool et plus nocifs que le cannabis. Alors si le cannabis est une drogue douce, la plus douce de toutes même, pourquoi continue-t-on à cracher dessus ?

Vous désirez des sources ? Alors regardez cet extrait d'un documentaire adressé au cannabis :

<http://www.youtube.com/watch?v=kmzILBzGTio>

Ceux qui souhaitent argumenter à vous la parole

L'état Français ne le désire pas, mais moi j'accepte la liberté d'expression : vous avez le droit de me dire tout ce que vous voulez, seules les réponses constructives et correctes (c'est à dire des phrases correctement écrites en Français) seront répondues. Je souhaite lancer notamment un débat qui fait réagir et réfléchir.